

Montréal, le 3 février 2023

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec- Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande relative au remplacement d'équipements  
au poste de Boucherville  
Dossier de la Régie : R-4214-2022  
Demande relative à l'ajout d'un transformateur et au  
remplacement d'équipements au poste Hertel  
Dossier de la Régie: R-4216-2022**

---

Cher confrère,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) a déposé, dans le cadre des dossiers mentionnés en objet, les fichiers électroniques sous le format Excel des tableaux présentant l'impact tarifaire de chacun des projets en question (pièces avec accès restreint, B-0011 et B-0011, respectivement). La Régie de l'énergie (la Régie) constate que ces deux chiffriers ne comprennent pas de formules.

Aux fins de l'examen de ces dossiers, la Régie requiert<sup>1</sup> du Transporteur qu'il dépose les fichiers électroniques Excel de l'impact tarifaire des projets faisant l'objet des demandes en titre, en y incluant toutes les formules, tel qu'il l'a fourni dans le cadre de l'examen de dossiers récents, avec accès restreint.

Vous nous obligeriez en déposant ces informations requises à l'examen des demandes en objet **au plus tard le 10 février 2023 à 12 h.**

Veuillez agréer, chère confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml

---

<sup>1</sup> [Guide de dépôt](#) en vigueur pour le Transporteur, article 2.1.3.3.